



## PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

Secrétariat général

Direction des collectivités  
territoriales et de la  
coordination  
interministérielle

Bureau de la coordination  
interministérielle

Secrétariat de la CDAC

### **EXTRAIT DE DECISION**

**Réunie le 21 juin 2018, la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Saône a rendu un avis favorable sur la demande de permis de construire valant autorisation commerciale déposée par la SAS IMMALDI en vue de la création d'un magasin à l'enseigne ALDI, à LURE. Il s'agit du transfert du magasin ALDI déjà existant sur la commune. La surface de vente future du magasin sera de 1 231,40 m<sup>2</sup>.**